



TRANSFORMATION DE LA CONTRE-ALLEE NORD DU BOULEVARD CHARLES DE GAULLE EN VOIE VERTE

Sous une maîtrise d'ouvrage de la ville d'Avignon et une maîtrise d'ouvrage déléguée confiée à TECELYS, la transformation de la rocade Charles de Gaulle en boulevard urbain a été engagée en 2019, en lien avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Première illustration de la mutation future du quartier, le projet consiste à transformer la contre allée nord du désormais boulevard Charles de Gaulle en voie verte, en y renforçant la trame végétale et en l'agrémentant d'espaces ludiques.

Cet aménagement en site propre assurera une continuité avec les autres aménagements « modes doux » réalisés ou planifiés par la ville, reliant ainsi ce secteur en renouvellement urbain aux équipements du centre historique, ainsi qu'aux autres grands cheminements doux (Chemin des Canaux, ...) ou autres aux grands équipements (Pôle d'Echange Multimodal (PEM) centre et Gare Montfavet, Gare TGV, Agroparc, P+R, TRAM ...).

En faisant des modes doux une véritable alternative, il s'agit :

- **De répondre aux enjeux de santé publique**

Les transports routiers étant la première source émissions de polluants atmosphériques. A Avignon, un jour sur deux, les émissions de polluants atmosphériques dépassent les normes réglementaires, avec des risques sur la santé (maladies cardio-vasculaires et respiratoires, asthmes, bronchiolite...).

- **D'améliorer le cadre de vie des habitants**

Les valeurs limites d'exposition au bruit sont trop souvent dépassées sur le boulevard Charles de Gaulle

- **De préserver l'environnement** en réduisant les émissions de GES et les consommations d'énergies fossiles, en luttant contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbaine.

Ce projet urbain et environnemental vise à équilibrer les modes de déplacement en offrant une véritable place aux modes doux. La plantation de nombreux végétaux permettra de modeler le paysage et de mettre en place des espaces verts ainsi que des espaces ludiques pour les familles et les enfants.

En effet, sur ce Boulevard aujourd'hui aussi large qu'une autoroute, l'espace public est majoritairement dédié à la voiture :

- **54%** de l'espace est dédié à la voiture
- **22,8%** aux Espaces verts,
- **23,2 %** aux modes doux et tramway
- **Dont 11,2%** aux piétons et cycles

Le projet de voie verte consiste à rééquilibrer les usages en visant après réalisation de la voie verte :

- **36 %** de l'espace dédié à la voiture
- **32 %** aux Espaces verts,
- **34 %** aux modes doux et transports en commun
- **Dont 22,5 %** aux piétons et cycles

La première phase de travaux se déroulera **jusqu'à la fin du mois d'août 2020, entre la route de Tarascon à l'avenue de la Trillade.**

Cette transformation urbaine s'étendra de **l'avenue de Tarascon à l'avenue de la Croix Rouge** et sera finalisée en 2021.

Le montant de la 1^{ère} phase de travaux entre l'Avenue de Tarascon et l'Avenue de la Trillade s'élève à 1 450 000 euros HT.

Plan de financement global

- Union Européenne (FEDER) :35 %
- Etat (ANRU):35 %
- Ville d'Avignon:20 %
- Grand Avignon:10 %

